

## Côtes-d'Armor. Halte aux marées vertes dénonce une densité animale élevée en baie de Saint-Brieuc

Publié le 04/10/2021 à 08h03

Lors de son assemblée générale, à Andel (Côtes-d'Armor), samedi 2 octobre 2021, l'association Halte aux marées vertes a mis en avant les chiffres donnés dans un rapport de la Cour des comptes concernant la densité animale sur les surfaces agricoles en baie de Saint-Brieuc.



L'association Halte aux marées vertes a fait le bilan de ses activités, mais a aussi annoncé ses actions à venir pour continuer de son combat contre les marées vertes.  
| THOMAS BREGARDIS / OUEST-FRANCE

En une année, [l'association Halte aux marées vertes](#) est loin d'être restée les bras croisés. Dénonciation des dérives de la méthanisation, manifestation contre un [projet d'extension d'élevage porcin à Plouasne](#), opposition au projet d'élevage de veaux 100 % **hors-sol** à Tréguier...

L'assemblée générale de l'association qui s'est tenue, samedi 2 octobre, à [Andel \(Côtes-d'Armor\)](#) a été l'occasion de faire un bilan, mais aussi de parler des objectifs qu'elle compte tenir pour l'année prochaine pour continuer de combattre les marées vertes.

### « Davantage de détecteurs d'hydrogène sulfuré »

Parmi les revendications qu'elle souhaite poursuivre, Halte aux marées vertes (HAMV) demande **que soient installés des détecteurs d'hydrogène sulfuré en nombre suffisant sur les plages et les chemins côtiers**. Et ce n'est pas tout. Selon l'association, une autre substance à l'origine de la pollution, devrait être aussi détectée **comme en Martinique**, à savoir l'ammoniac.

L'association pointe également **la transparence** des données, et demande au site d'Air Breizh, qui étudie la qualité de l'air en Bretagne, **de publier quotidiennement et d'une façon claire ses résultats**.

### Les « chiffres tabous » de la Cour des comptes

Parmi les sujets importants de l'assemblée, elle cite également un rapport de la Cour des comptes, publié le 2 juillet. **Les chiffres tabous** sont distribués aux adhérents. Selon l'extrait de ce rapport présenté par HAMV, dans le bassin-versant de Saint-Brieuc, chaque hectare de Surface agricole utile (SAU) supporte en moyenne 37,5 cochons, 253 volailles et un gros bovin.

**Or, une vache nécessite déjà une surface agricole d'un hectare pour sa nourriture et ses déjections**. Et nous avons en plus 37,5 cochons et 253 volailles, s'indigne l'association qui considère **cette densité animale insupportable pour l'environnement**.

La solution ? **Revenir à une agriculture paysanne**, et diminuer cette densité. À titre d'exemple, elle note que les Pays-Bas ont voté, en décembre, une loi **qui vise à diminuer de 30 % le cheptel du pays**. En conséquence, HAMV demandent une **diminution drastique du cheptel breton**, avec une baisse de 50 %, **qui doit toucher les grosses exploitations, pas les petites**.

### Deux nouveaux coprésidents

En plus de ces revendications, l'association souhaite, l'an prochain, **continuer de développer des collaborations** avec d'autres structures comme Extinction Rebellion. Qui plus est, une autre étape importante est attendue : HAMV, qui est passée de 50 à 85 adhérents en un an, va également changer de gouvernance.

Deux nouveaux coprésidents devraient bientôt prendre la relève d'André Ollivro, qui en raison **de son état de santé, souhaite être déchargé du poids trop lourd pesant actuellement sur ses épaules**. Il restera président d'honneur. Les deux candidats, qui devraient être élus lors du prochain conseil d'administration, sont Annie Le Guilloux et Gilles Monsillon.

## Prochain rendez-vous

Dans la note de synthèse de l'assemblée générale, l'association donne rendez-vous à ses adhérents, jeudi 7 octobre, à Ploufragan, où le Crédit Agricole organise **un carrefour du gaz renouvelable** avec plusieurs intervenants. Elle soutiendra ainsi la confédération paysanne qui appelle **une large mobilisation sur place afin de dénoncer les dérives de la méthanisation**.



<https://www.ouest-france.fr/bretagne/andel-22400/cotes-d-armor-halte-aux-marees-vertes-denonce-une-densite-animale-elevee-en-baie-de-saint-brieuc-630c4506-2460-11ec-8556-faad1d94d13e>